

L'ARBITRAGE AUTARCIE-MARCHÉ :

Une explication du travail féminin ⁽¹⁾

par

Bertrand LEMENNICIER (*) et Louis LÉVY-GARBOUA ()**

RÉSUMÉ. — Nous développons un modèle d'arbitrage autarcie-marché inspiré d'un article de Gronau. Il fournit une explication cohérente du travail féminin sous ses formes domestique et marchande, et du loisir. Nous l'utilisons essentiellement pour comprendre les évolutions du taux d'activité et de l'emploi du temps des femmes mariées françaises depuis l'après-guerre. Son application nous semble particulièrement prometteuse sur données agrégées. Elle devrait éclairer les comparaisons entre groupes sociaux, pays et périodes car le modèle présente, de ce point de vue, trois avantages décisifs. Le premier est de reposer beaucoup moins que les analyses traditionnelles de l'économie et de la sociologie sur telle particularité de goût ou tel changement de valeurs inexpliqué. Or ceci conditionne la capacité prédictive du modèle. Le second est d'accorder une égale attention aux formes de travail marchande et domestique et aux gains de productivité correspondants. Or d'une part, leurs volumes respectifs sont susceptibles de varier sensiblement dans l'espace et dans le temps, et d'autre part, les progrès survenus dans la sphère domestique peuvent, suivant leur nature, soit renforcer soit affaiblir l'impact d'un accroissement du taux de salaire réel sur le travail et l'emploi du temps des femmes mariées. Le troisième atout du modèle, enfin, est d'autoriser, par le biais du traitement extensif des résistances au loisir et à l'activité des femmes, l'évaluation des effets de telle institution ou telle politique sociale, réelle ou virtuelle, sur l'offre de travail féminin et le revenu complet des ménages.

ABSTRACT. — **THE AUTARKY/MARKET TRADE-OFF. AN EXPLANATION OF FEMALE LABOR.** *We present an autarky/market trade-off model, derived by Gronau's theory of the allocation of time. It provides a consistent explanation of female labor supply, at home or in the market, and leisure. We use it essentially to understand changes in the rate of labor force participation and time allocation of French wives after the second world war. Its application to aggregate data seems particularly promising to us. It should clarify comparisons between social groups, countries and periods of time because the model has three decisive advantages from this point of view. The first is that it is based much less on the particularities of taste or unexplained value changes, than are traditional economic or sociological analysis; this establishes the predictive power of the model. The second advantage is that it pays equal attention to the market and non market forms of labor and to the corresponding productivity gains; besides, their volumes are likely to vary greatly in space and time, and progress occurring in the home can, depending on its nature, either reinforce or weaken the impact of increase in the real wage rate on the work and time budget of married women. The third advantage of the model is that, by extensive treatment of the forces opposing women's leisure and activity, it provides a way of evaluating the effects of an institution or a given real or virtual social policy on the female labor market and the full income of the household.*

(1) Ce travail a été présenté dans une version provisoire au séminaire sur « l'Économie de la Famille », organisé par le C.R.E.D.O.C. à Paris, en mai 1980.

(*) Maître-assistant à l'Université de Paris-Dauphine, Chargé de Recherche au C.R.E.D.O.C., 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

(**) Professeur de Sciences Économiques à l'Université de Paris-Nord, Chargé de Recherche au C.R.E.D.O.C., 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

SOMMAIRE

1. L'arbitrage autarcie-marché	44
1.1. L'hypothèse de substitution entre les produits marchands et autarciques	44
1.2. Un modèle simple d'offre de travail et d'allocation du temps	46
1.3. L'hétérogénéité des actives et des inactives	48
2. Croissance économique contemporaine et travail féminin	50
2.1. Les femmes « exclues » du marché du travail	51
2.2. Taux d'activité féminine et durée du travail	52
3. Résistances au loisir et à l'activité des femmes	60
3.1. Coûts d'entrée	62
3.2. Discontinuités dans l'offre de travail	66
3.3. Les conséquences de l'interaction conjugale	68
Conclusion	71
Références bibliographiques	73

L'un des bouleversements les plus visibles du mode de vie des ménages est relié à l'ascension du taux d'activité des femmes mariées. Ce phénomène social est observé depuis plus de 15 ans dans la plupart des pays industriels (voir le graphique 1), en dépit des effets contraires exercés par l'allongement des études, l'avancement de l'âge de la retraite et le déclin des populations agricoles et artisanales. En France, au cours des 10 dernières années, la progression relative de l'activité féminine a été la plus sensible pour les familles de deux enfants et plus ⁽¹⁾, malgré le frein exercé par le nombre d'enfants sur l'offre de travail des femmes mariées. Les modes de vie des familles semblent peu à peu tendre vers un modèle unique.

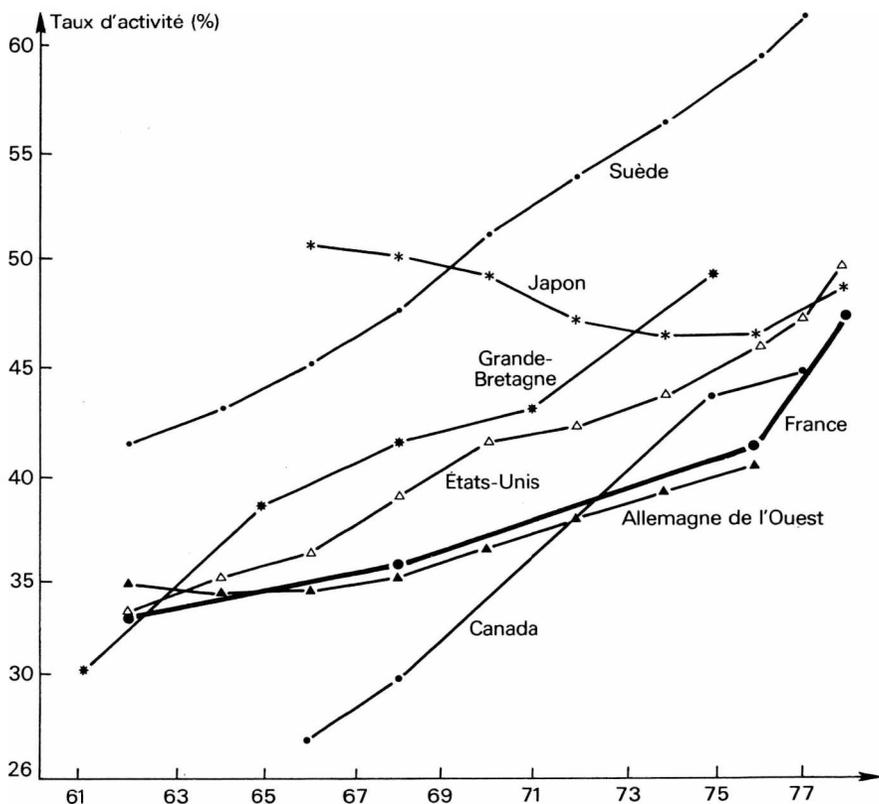
Pour expliquer ce phénomène, on peut se réfugier, comme le font certains, derrière l'hypothèse d'un changement profond et quasiment irréversible des valeurs à l'égard du travail affectant directement un nombre toujours plus grand de femmes. Cette position ne nous semble pas satisfaisante pour trois raisons. D'abord, l'origine de ce changement des mœurs est floue; et, si l'on essaie de l'attribuer à une cause précise comme les progrès de la scolarisation, on se heurte vite à des réfutations puisque, bien que le développement de l'éducation atteigne surtout les femmes les plus jeunes, l'ascension du taux d'activité des femmes mariées s'étend avec une force presque égale à toutes les générations d'âge actif. Ainsi, en France et en 10 ans (1968-1978), le taux d'activité des femmes mariées a-t-il augmenté de 43.1 % à 56.4 % pour la génération née de 1940 à 1944, et de 37.4 % à 46.2 % pour celle née de 1925 à 1929. Ensuite, une explication fondée sur un changement du système de valeurs soulève plus de paradoxes qu'elle n'en

(1) De 1968 à 1978, le taux d'activité des femmes mariées a été multiplié par 1.78 pour celles qui ont deux enfants, par 1.69 pour celles qui en ont trois ou plus, mais seulement par 1.47 pour celles qui n'en ont qu'un et par 1.12 pour celles qui n'ont pas d'enfant.

résoud. En effet, si l'augmentation du taux d'activité féminine découle d'un goût croissant pour le travail hors foyer, pourquoi donc la durée du travail diminue-t-elle depuis plus de 15 ans, traduisant apparemment un goût encore plus fort pour le loisir? Enfin, à cause de son imprécision et de sa généralité mêmes, l'analyse en termes de changements des mœurs n'a pas grande valeur prédictive et elle n'aide guère à formuler des propositions pratiques. Elle se borne à décrire des évolutions *post factum* sans s'appuyer sur aucune théorie de la formation des goûts digne de ce nom.

GRAPHIQUE 1

Évolution des taux d'activité des femmes mariées dans quelques pays occidentaux (*)



Sources : Central Statistical Office [5]; PRADERIE (M.) [24]; I.N.S.E.E. [17]; O.C.D.E. [21]; et O.C.D.E. [22].

(*) Nombre de femmes mariées actives sur le nombre total de femmes mariées.

C'est pourquoi nous essaierons de donner une interprétation économique de l'offre de travail et de l'allocation du temps des femmes mariées qui ait une précision, une réfutabilité et une valeur prédictive supérieures à la précédente. Les changements de valeurs et de comportements à l'égard du travail féminin seront expliqués sans faire appel à des changements dans la distribution des

goûts. De notre point de vue, la croissance économique est intimement associée aux changements du mode de vie des ménages observés depuis plus de 15 ans dans les pays riches. Mais son influence emprunte plusieurs canaux distincts, dont nous distinguerons deux sortes : d'une part l'enrichissement général des ménages (effet-richeesse), d'autre part l'expansion de la production marchande au détriment des formes de production autarciques traditionnelles, telles la petite exploitation agricole ou artisanale et tout simplement la production domestique (effets-prix). Or, le développement de la production marchande a entraîné des gains considérables de productivité, se traduisant en longue période par une hausse continue et forte des taux de salaire réels offerts aux femmes. C'est un moteur essentiel du changement des modes de vie dont les conséquences sont aisément vérifiables pour l'avenir comme pour le passé. D'autres moteurs, liés aux possibilités nouvelles de production domestique et d'achat, apparaîtront plus loin. Dans le même temps, de solides résistances s'opposent constamment à l'action de ces variables – certaines en déclin, d'autres en progrès –, liées à l'urbanisation, à l'aménagement des temps de travail, aux risques d'interruption de l'activité, ou à la famille. Ces deux systèmes de forces antagoniques s'expriment dans *l'arbitrage autarcie-marché* (section 1). Montrer l'action de l'un sans voir la réaction de l'autre nous ramènerait à la controverse, instructive mais interminable, de Durkheim et de Spencer à propos de la division du travail (*voir* Durkheim [7]). Il conviendra donc de les expliciter tour à tour en montrant comment ils peuvent être tous deux associés à la croissance économique (sections 2 et 3). Dans cette vision plus symétrique des moteurs et des résistances au travail féminin, naît la possibilité de comprendre les écarts entre pays ou groupes sociaux et de prédire les évolutions temporelles.

1. L'ARBITRAGE AUTARCIE-MARCHÉ

1.1. L'hypothèse de substitution entre les produits marchands et autarciques

Pour nous affranchir de toute référence incontrôlée aux goûts individuels, admettons les hypothèses auxiliaires suivantes : (i) les femmes tirent la même utilité directe (celle-ci peut être positive, nulle ou négative) des tâches accomplies à la maison ou sur d'autres lieux de travail; (ii) les membres du ménage ne tirent pas d'utilité directe de l'origine des biens et services consommés, c'est-à-dire de qui les a produits ou de la façon (marchande ou autarcique) dont ils ont été produits.

Les choix d'activité féminine sont alors uniquement guidés par la comparaison des coûts et efficacités respectifs de l'autarcie et du marché considérés comme des moyens-substituts d'obtenir les produits utiles au ménage. L'existence d'un *équivalent marchand* des biens et services produits en autarcie est une hypothèse cruciale du modèle. Sans elle, l'arbitrage n'existerait pas. Gronau [9] est le premier économiste à l'avoir proposée pour expliquer la participation des individus au marché du travail et l'allocation de leur temps. Néanmoins, comme cette hypothèse peut donner lieu à de graves erreurs d'interprétation et d'application, nous allons nous étendre quelque peu sur son véritable sens.

Dans certains cas, l'existence sur le marché d'un bon substitut à la production autarcique est facilement concevable. Les tâches ménagères, par exemple, peuvent être assurées de manière équivalente par les membres de la famille ou par du personnel domestique. Le service rendu par les uns ou par les autres dépend simplement du nombre d'heures de ménage et des aptitudes de celui ou de ceux qui s'y adonnent. Le cas échéant, une moindre aptitude sera compensée par un nombre d'heures ou de personnes employées plus important. Mais si nous remplaçons les « services ménagers » par des « services affectifs », la répétition de cette analyse serait probablement choquante. La preuve en est que, si tous les partenaires possibles étaient réellement équivalents, ou même une partie assez importante d'entre eux, le mariage ne serait pas l'institution universelle et stable que l'on sait. La difficulté de trouver deux partenaires équivalents n'est pas due à l'impossibilité pratique de rencontrer deux personnes absolument identiques, mais au coût qu'il faut supporter pour les trouver. La même remarque pourrait en effet s'appliquer au personnel domestique et, pourtant, nul ne songe à la faire en pareil cas. En règle générale, il est beaucoup plus facile de trouver des substituts à des biens parfaitement reproductibles qu'à des services personnels. Néanmoins, de larges marchés ont pu être institués pour certains services, comme les « services ménagers ». En revanche, les « services affectifs », difficilement échangeables, n'en ont pas suscité jusqu'à présent. L'étude de l'arbitrage autarcie-marché n'impose pas de considérer les biens et services comme parfaitement échangeables. L'existence *a priori conceivable* d'un équivalent à ces produits suffit. La difficulté à obtenir effectivement un tel substitut peut s'analyser séparément comme le résultat d'obstacles fondamentaux à l'apparition du marché. A condition d'en tenir compte, l'hypothèse d'équivalence entre les produits marchands et autarciques est douée théoriquement d'une généralité insoupçonnée.

En fait, deux types de facteurs rendent la substitution plus ou moins difficile : *l'hétérogénéité des produits et l'accès au marché*. Leur traitement analytique est entièrement différent. L'hétérogénéité signifie que des efforts de recherche et d'adaptation sont en général nécessaires pour trouver un substitut meilleur que ceux déjà connus. Néanmoins, des efforts transitoires de ce genre ouvrent la possibilité d'acquérir indéfiniment sur le marché une plus grande quantité d'équivalents domestiques pour un même revenu monétaire. Autrement dit, ils conduisent à un abaissement permanent du prix de l'équivalent marchand à l'unité de produit domestique. La recherche optimale, donc aussi le prix optimal, dépendent de caractéristiques de la personne et du marché. Les mouvements exogènes d'innovation et de différenciation des produits déterminent ceux de l'ensemble des possibilités de consommation marchande. Si ce dernier croît plus vite que l'ensemble des possibilités de consommation autarcique, il s'ensuit une diminution permanente du prix des équivalents marchands. Son évolution dans la longue période est donc le reflet de l'amélioration ou de la dégradation des substituts marchands vis-à-vis des produits domestiques. Ainsi, par exemple, si les « services ménagers » nous semblent aujourd'hui plus facilement échangeables que les « services affectifs », c'est parce que le prix du service marchand équivalent au service domestique a pu s'établir à un niveau beaucoup

plus bas dans un cas que dans l'autre de telle sorte que la demande de marché est beaucoup plus élevée pour les premiers que pour les seconds ⁽¹⁾. Mais, pour rendre compte totalement de la difficulté de substituer les produits marchands aux produits autarciques, il convient d'ajouter la difficulté d'accès au marché. En effet, pour obtenir sur le « marché », c'est-à-dire par voie d'échange, une quantité donnée de produits, il faut en général dépenser, en argent et en temps, plus que le prix du marché, accepter un certain risque ou supporter un minimum de contrainte. La place que le marché occupe aujourd'hui dans la vie des ménages ne doit pas nous faire oublier que ces difficultés d'accès n'existent pas — ou à un degré moindre — en autarcie. Comme on le voit, elles revêtent plusieurs formes : coûts d'entrée sur le marché ou coûts de transaction — soit forfaitaires (déplacements), soit variables (impôts sur le revenu ou sur la dépense); risques de fermeture du marché (notamment en cas de grossesse ou de crise économique); enfin, discontinuités dans les quantités et les qualités offertes (durée minimum du travail, par exemple). Ce type d'obstacle à l'apparition du marché s'analyse en somme par des changements dans les contraintes tandis que le précédent se traduisait par un changement dans le prix même des produits obtenus.

1.2. Un modèle simple d'offre de travail et d'allocation du temps

Nous étudions d'abord l'arbitrage autarcie-marché effectué par des personnes seules en faisant abstraction de tout ce qui a trait à leurs éventuels partenaires. Cette hypothèse simplificatrice sera levée — et en partie justifiée — dans la troisième section (§3). L'esprit du modèle se trouve chez Gronau [9], lequel étudie l'arbitrage classique travail-loisir en considérant deux variétés de travail : le travail marchand et le travail domestique. Chaque personne a une fonction d'utilité Z dont les arguments sont le « produit » (X) et le temps de consommation ou de loisir (c) :

$$(1) \quad Z = Z(X, c).$$

Il y a toujours deux moyens d'obtenir n'importe quelle quantité du produit : acheter des biens et services grâce aux revenus du travail et d'autres sources, ou produire soi-même des biens et services domestiques équivalents. Cette hypothèse a été longuement expliquée plus haut. Si M désigne la consommation marchande mesurée en unités monétaires réelles et D_a la production domestique mesurée en unités autarciques, elle s'écrit :

$$(2) \quad X = M + p D_a,$$

où p indique le prix relatif des équivalents marchands aux produits domestiques. p serait une constante si les produits des deux espèces étaient parfaitement homogènes. Mais en général, il varie selon le service demandé : par exemple, il

(1) A la limite, le prix relatif de substitut marchand (*a priori conceivable*) pourrait être supérieur au « prix d'entrée » au-dessous duquel il serait demandé sur le marché. Dans ce cas, sa demande de marché serait nulle et il n'aurait pas d'existence pratique.

est beaucoup plus élevé pour les « services affectifs » que pour les « services ménagers ». Chacun donc, en priorité produira de façon autarcique les services qu'il peut se rendre à meilleur compte que le marché, à qualité égale. Mais, si la consommation est suffisamment diversifiée, la poursuite de l'autarcie, qui prive l'individu des gains de la spécialisation productive, apparaît de moins en moins avantageuse et elle peut même devenir franchement désavantageuse. La preuve en est que, de nos jours, la plupart des hommes et des célibataires (y compris les femmes) exercent pendant de nombreuses années une activité marchande. La productivité marginale des facteurs domestiques a donc tendance à baisser en valeur au fur et à mesure que les produits marchands font une concurrence plus sévère aux produits domestiques équivalents. Les rendements marginaux de la production autarcique [$p D_a$, dans l'équation (2)] ont donc une double raison de décroître : en valeur, à cause de la variation du prix des substituts marchands, et en volume, à cause des limites imposées par la nature ou la technologie. Cela dit, nous supposons pour simplifier que la production des biens et services autarciques requiert seulement du travail domestique ⁽¹⁾, d . Ainsi :

$$(3) \quad p D_a = D(d); \quad D' > 0, \quad D'' < 0.$$

Chaque personne est soumise en outre, d'une part à une contrainte de budget :

$$(4) \quad M = wl + V,$$

où w est son taux de salaire réel (supposé constant pour simplifier), l son temps de travail sur le marché, et V ses autres revenus; et, d'autre part, à une contrainte de temps :

$$(5) \quad l + d + c = T,$$

où T est la durée de la période. La personne choisit le temps de loisir et les temps de travail, à la maison et sur le marché, qui rendent son utilité (1) maximale sous la seule contrainte exogène de temps (5). On peut supposer sans gêne que les temps de travail domestique et de consommation sont à l'intérieur du segment]0, T [.

A condition de conserver au moins son niveau d'utilité, la personne est prête à sacrifier du loisir en échange d'une plus grande quantité de produits. Le taux marginal de substitution dans les préférences entre produits et loisir définit la rémunération minimale exigée en contrepartie d'un travail quelconque (domestique ou marchand) en ce point. Nous supposons ici qu'il existe une combinaison de loisir et de produits pour laquelle, à la marge, la rémunération exigée pour le travail domestique est égale à sa productivité.

Celle-ci détermine en même temps le salaire marginal exigé pour le travail marchand, w^* . On observe donc au point d'entrée sur le marché :

$$(6) \quad \frac{\partial Z / \partial c}{\partial Z / \partial X} = D' = w^*.$$

(1) L'effet d'un progrès technique sur la production domestique est considéré dans la note (2) de la p. 55.

La préférence de la personne pour le loisir, qui s'exprime dans ce taux marginal de substitution, détermine en dernier ressort sa résistance au travail salarié. Il faut en effet lui offrir un taux de salaire au moins égal à son taux de salaire exigé pour qu'elle consente à entrer sur le marché. Dès que le taux de salaire offert atteint ce seuil ⁽¹⁾, la personne travaille sur le marché pour une partie de son temps, et d'autant plus longtemps qu'elle préfère les biens et services au loisir :

$$(7) \quad \begin{cases} \text{si } w^* > w, & \text{la personne choisit l'autarcie : } l = 0; \\ \text{si } w^* = w, & \text{la personne choisit le marché : } 0 < l < T. \end{cases}$$

Les conditions (6) et (7) sont décrites sur le graphique 2. Si le marché n'existait pas, les possibilités de production et de consommation individuelles seraient délimitées par la courbe concave $PB'AD$. Celle-ci est la fonction de production autarcique [$X = D(d) + V$] dessinée dans le sens \overrightarrow{TO} en prenant T pour origine. Sur le graphique 2, le temps de loisir est mesuré de gauche à droite en partant du point $O(\overline{OC'}$, par exemple), et les temps de travail de droite à gauche en partant du point T . L'allocation du temps de la personne, contrainte par l'équation (5), apparaît ainsi d'un seul coup d'œil. L'existence d'un marché permet d'acheter davantage de biens et services et augmente du même coup les possibilités de consommation individuelle. La personne peut désormais échanger des produits contre du temps le long de la droite de prix $AE[X = w l + V]$ dont la pente est le taux de salaire réel offert w , et qui est tangente en A à la courbe des possibilités de production (et de consommation) en autarcie. Le choix d'entrer sur le marché ou de rester en autarcie (à la maison) dépend alors de la préférence personnelle pour les biens ou pour le loisir. Si la personne préfère suffisamment le loisir (optimum B'), elle choisit l'autarcie et partage son temps entre TC' heures de travail domestique et OC' heures de loisir. En revanche, si elle préfère suffisamment les produits (optimum B), elle entre sur le marché, ce qui a pour résultat de diminuer son loisir (OC) et de limiter son travail domestique au seuil de rentabilité (TN). Le temps de travail marchand est le *résidu* NC .

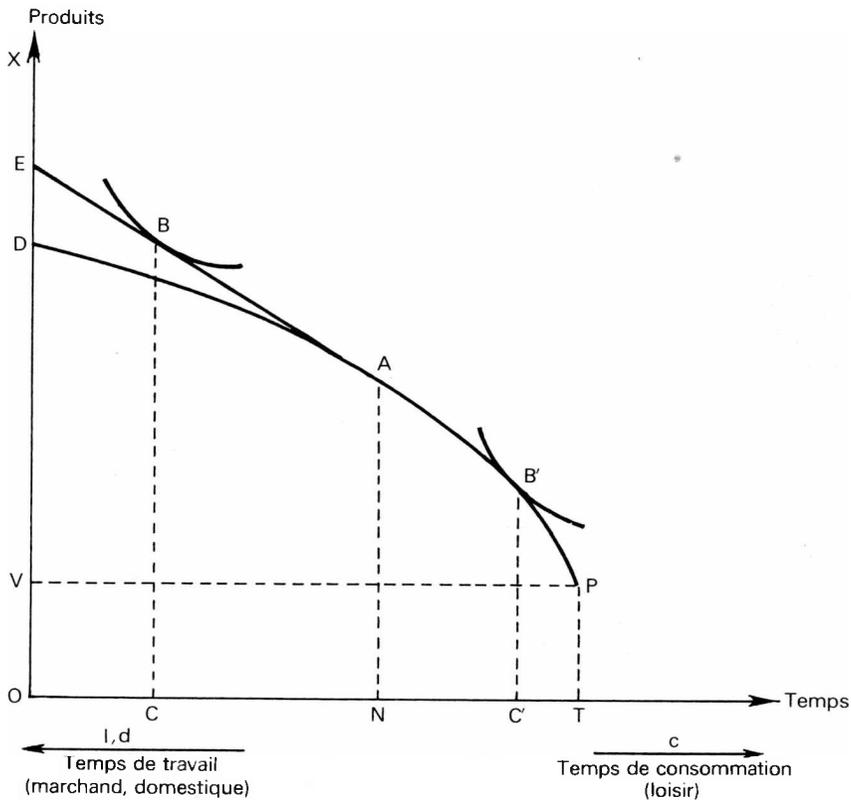
1.3. L'hétérogénéité des actives et des inactives

Le graphique 2 a l'air d'opposer les actives aux inactives d'après leur goût, les unes préférant suffisamment les produits (optimum B), et les autres préférant suffisamment le loisir (optimum B'). Cette vision est trompeuse car le taux de salaire offert (pente de la droite AE) et la fonction de production domestique (courbe PAD) y ont été maintenus artificiellement constants en passant de B à B' . En vérité, les femmes au foyer relativement « oisives » qu'il décrit sont loin de représenter la totalité des inactives. Car, s'il en était ainsi, on devrait observer que ces dernières ont en moyenne un temps de consommation plus élevé et un

(1) Le cas où le salaire offert dépasserait le salaire exigé est peu intéressant car l'individu passerait alors tout son temps disponible sur le marché.

temps de production domestique plus faible que les actives. Le tableau I (p. 59) montre que ceci est grossièrement faux. Si elles ont en effet plus de loisir, les femmes au foyer consacrent aussi beaucoup plus de temps aux tâches domestiques. Sont-elles pour autant en majorité des femmes « exclues » du marché du travail de par un taux de salaire anormalement bas en dépit d'un goût

GRAPHIQUE 2
 Une représentation simple de l'offre de travail
 et de l'arbitrage autarcie-marché

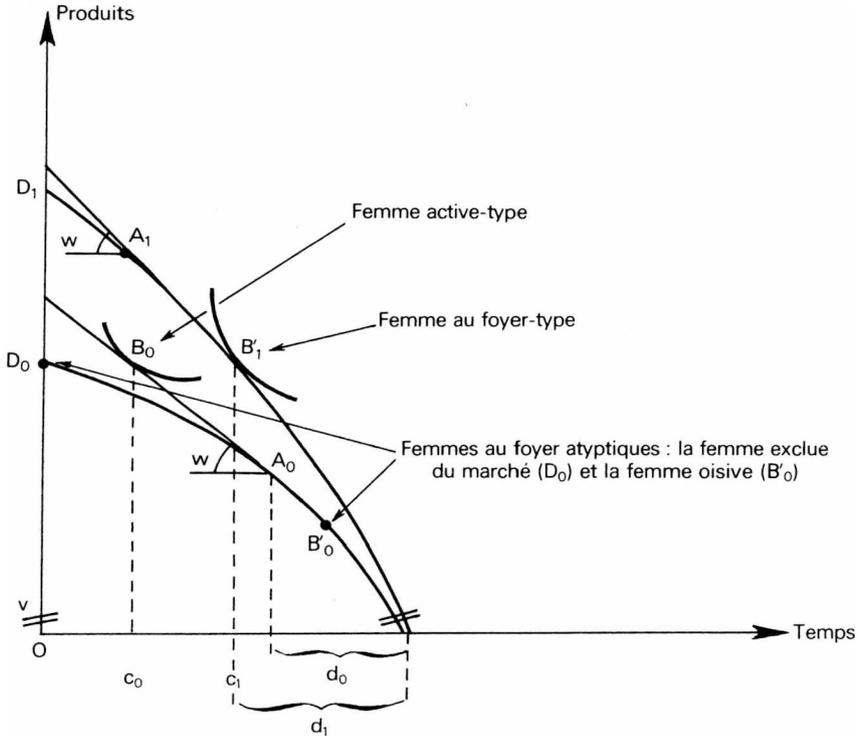


certain pour les produits (optimum en coin *D*) ? Pas davantage puisque les inactives ont tout de même plus de loisir que les actives. La seule façon de rendre compte des faits est de reconnaître à la femme au foyer-type des possibilités de production domestique supérieures à celles qui caractérisent la femme active-type. Ainsi l'arbitrage autarcie-marché est-il bien l'explication principale de l'offre de travail féminin, la préférence manifestée pour les produits au détriment du loisir comme l'insuffisance absolue du taux de salaire offert ne pouvant être au mieux que des raisons secondaires. Le graphique 3 permettra au lecteur de situer

les trois groupes d'inactives passées en revue (« oisives », « exclues », et femmes au foyer-type) les unes par rapport aux autres. La population des femmes actives, représentée ici par la femme active-type est en fait aussi hétérogène que celle des inactives et elle se divise également en trois groupes nettement contrastés.

GRAPHIQUE 3

Les trois groupes de femmes au foyer et la femme active-type



2. CROISSANCE ÉCONOMIQUE CONTEMPORAINE ET TRAVAIL FÉMININ

Nous étudions ici l'offre de travail féminin, en laissant dans l'ombre ce qui se passe du côté de la demande. En effet, l'incitation qui a pu pousser les firmes à exploiter l'avantage comparatif des femmes dans des tâches semblables à ce qu'elles avaient coutume d'accomplir dans l'économie domestique et dans certaines tâches nouvelles pousse également les intéressées à offrir leur travail pour accomplir ces tâches dans l'économie marchande. Le gain de l'échange étant mutuel, la demande des entreprises pour le travail des femmes s'exprime au travers du salaire qui leur est offert.

Dans le cadre de ce modèle simple, l'ascension du taux d'activité des femmes mariées et les variations de leur emploi du temps s'expliquent donc par la hausse continue des taux de salaire offerts par suite de la croissance économique et d'une scolarisation massive, à quoi s'ajoute l'effet du progrès particulier survenu dans la sphère domestique (§2). Mais les mêmes variables expliquent aussi pourquoi certaines femmes sont encore « exclues » du marché du travail quel que soit leur désir de consommer des produits (§1).

2.1. Les femmes « exclues » du marché du travail

Si la personne préfère suffisamment les produits au loisir, le salaire exigé par elle ne dépasse pas le salaire offert et elle entre sur le marché. Toutefois, cette éventualité même ne peut se produire que si le taux de salaire offert atteint la productivité marginale du travail domestique en un point *A* de la courbe *PB'D* (graphique 2). Ce dernier peut être qualifié de point d'entrée de la personne sur le marché du travail. Les progrès de productivité permis par la technique, les économies d'échelle et la division du travail font que cette condition est le plus souvent remplie de nos jours. Ils expliquent en particulier le déclin des petites entreprises agricoles et artisanales de type autarcique et la reconversion au travail salarié d'une grande partie des populations concernées. Pour certaines personnes, néanmoins, le point d'entrée sur le marché pourrait encore ne pas exister parce que leur taux de salaire est vraiment trop bas au regard de leur productivité domestique : personnes handicapées, femmes peu qualifiées mariées à des hommes peu qualifiés ⁽¹⁾, mères de familles nombreuses ⁽²⁾. Ces catégories sont objectivement exclues du marché du travail puisqu'elles perdent d'y entrer malgré leur grand désir d'obtenir des biens et services plutôt que du loisir. Cette prédiction est cohérente avec l'observation statistique. Le taux d'activité des femmes mariées tombe brusquement à partir de trois enfants : 29.2 % contre 51.7 % pour les femmes qui ont deux enfants, et 64.5 % pour celles qui en ont un [France, 1978] ⁽³⁾. Il est minimal chez les femmes mariées sans diplôme : 43.9 % contre 65.9 % pour celles qui ont un diplôme primaire ou technique court [France, 1975] ⁽⁴⁾. Et, pour un nombre d'enfants à charge constant, les femmes mariées à des ouvriers peu qualifiés sont celles qui participent le moins à la force de travail, en dépit de la nécessité de leurs

(1) La formation générale ou professionnelle a un effet beaucoup plus prononcé sur la productivité marchande que sur la productivité domestique (voir LEMENNICIER [19]). Les femmes dites « peu qualifiées » ont en réalité un salaire offert bas par rapport à leur productivité domestique. Cet état de choses se trouve renforcé si elles sont mariées à des hommes peu qualifiés. Car le revenu de la famille limite alors la possibilité de bénéficier de substituts meilleur marché que les produits fabriqués à la maison. Ceci se traduit, sur le graphique 2, par une courbure plus faible de la fonction de production autarcique, donc par une productivité marginale du travail domestique de la femme plus élevée en *D*.

(2) Les enfants constituant un « produit » familial particulièrement important, l'accroissement de leur nombre (mais, aussi, de leur « qualité » en termes d'éducation, de santé, d'affection...) relève la productivité domestique des parents grâce à l'expérience acquise et aux économies d'échelle dans leur production.

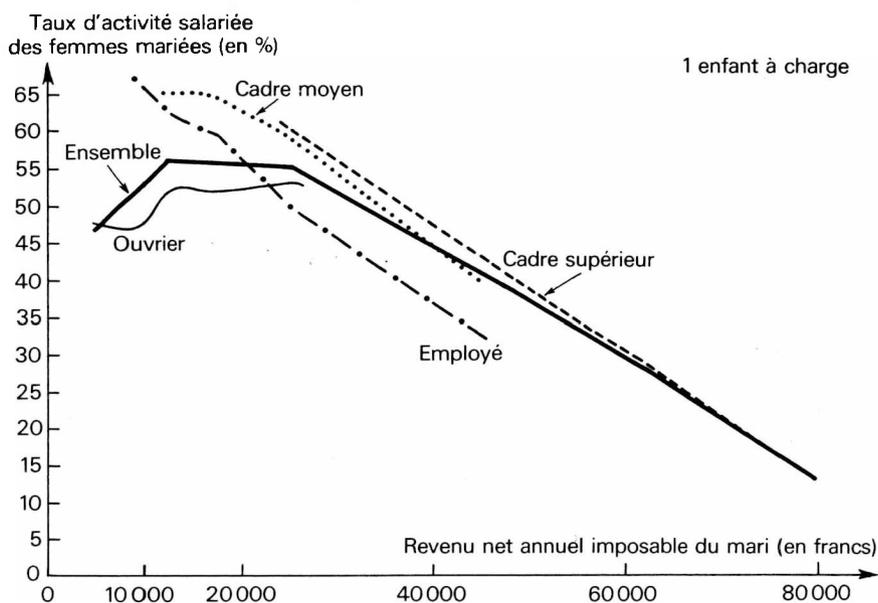
(3) Source : I.N.S.E.E., *Enquête sur l'Emploi de Mars 1978* (microfiche 8005).

(4) Source : I.N.S.E.E., *Enquête Famille 1975* (microfiche V401).

« besoins » (graphiques 4a et 4b). Ce dernier fait est théoriquement le plus intéressant, parce qu'il exhume un paradoxe parfois expliqué en invoquant « la culture ouvrière » telle un *deus ex machina*. Notre analyse montre la rationalité de cette « culture » et, surtout, ce qui peut la faire changer. Elle suggère que la hausse — observée en France depuis quelque temps — du SMIC et des bas salaires en termes réels pourrait accroître le taux d'activité des femmes mariées à des ouvriers peu qualifiés dans la mesure où elle suivrait les gains de productivité. Plus sûrement encore, la baisse du prix relatif des appareils ménagers et des services de garde d'enfants et la réduction de la fécondité jouent dans ce sens en réduisant la productivité domestique de ces femmes.

GRAPHIQUE 4a

Taux d'activité salariée des femmes mariées,
selon le revenu du mari (salaire)
pour différentes catégories socio-professionnelles du mari



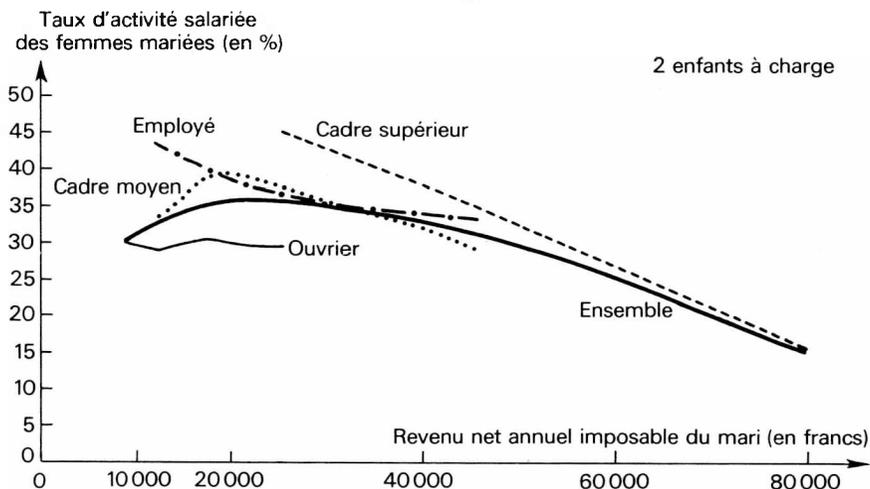
Source : I.N.S.E.E., enquête sur les revenus des ménages en 1970 (voir CHARRAUD [6]).

2.2. Taux d'activité féminine et durée moyenne du travail

Nous analysons maintenant les canaux par lesquels la croissance économique et la scolarisation contemporaines ont déclenché l'ascension du taux d'activité des *femmes mariées citadines* et les variations de leur emploi du temps. Jusqu'à la troisième section (§ 1), nous laisserons de côté les effets propres à la mutation agricole et à l'urbanisation qui expliquent en partie la stagnation du taux d'activité de *l'ensemble* des femmes mariées observée sur plus de 50 ans en France (voir le graphique 5).

GRAPHIQUE 4 b

Taux d'activité salariée des femmes mariées, selon le revenu du mari (salié) pour différentes catégories socio-professionnelles du mari



Source : I.N.S.E.E., enquête sur les revenus des ménages en 1970 (voir CHARRAUD [6]).

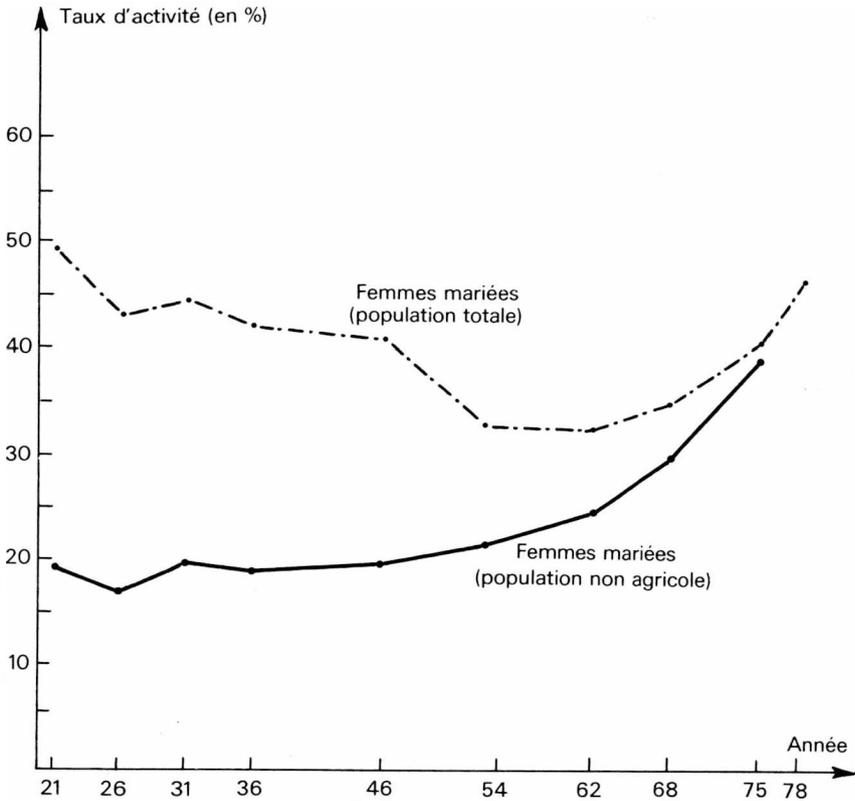
La croissance économique et la scolarisation contemporaines ont modifié la droite de prix et la courbe de production autarcique.

Lemennicier [19] révèle que *la scolarisation* a permis d'augmenter la productivité marchande, mais non la productivité domestique. L'accroissement des niveaux d'éducation n'a donc entraîné aucun déplacement de la frontière $PB'D$ (graphique 2), mais l'augmentation résultante de la pente de AE a fait glisser vers le bas le point d'entrée des femmes sur le marché. Une proportion croissante des femmes s'est mise à offrir son travail sur le marché en réduisant son temps de production domestique. Celles qui restent encore au foyer sans être pour autant exclues du marché forment une population de plus en plus biaisée par une préférence pour le loisir supérieure à la moyenne et dont le temps de production domestique est par conséquent de plus en plus réduit. On observe au total une corrélation positive entre le niveau d'instruction et le taux d'activité féminine, et une corrélation négative entre le niveau d'instruction et le temps de production domestique.

Les effets propres de *la croissance économique* sur le taux d'activité féminine et l'emploi du temps sont plus complexes. Ils empruntent deux canaux différents : l'augmentation de la richesse des ménages (effet-richeesse) et le changement des possibilités de production domestique et d'achat (effet-prix). Au fur et à mesure que la population s'enrichit, l'ordonnée du point P s'élève sur le graphique 2 (puisque $\overline{OV} = V$) et la courbe de production autarcique subit une translation vers le haut. Ceci n'a aucune répercussion sur l'abscisse du point d'entrée. Le taux d'activité et le temps de production domestique moyen des femmes au

GRAPHIQUE 5

Taux d'activité des femmes mariées françaises



Sources : 1921-1962 : ROUX [25] (tabl. 11 et 12, p. 40 et 42); 1968 (population non agricole) : *Recensement Général de la Population de 1968*, I.N.S.E.E.; 1962-1978 (population totale), cf. références du graphique 1, p. 43; 1975 (population non agricole) : *Recensement Général de la Population de 1975*, I.N.S.E.E.

travail n'en sont pas affectés. Mais la durée moyenne de leur loisir s'élève au détriment du temps passé sur le marché, du moins si le loisir n'est pas un bien inférieur. Par contre, les femmes au foyer qui, elles aussi, demandent plus de loisir quand la richesse du ménage augmente réduisent d'autant leur travail domestique. On observe au total une corrélation positive et forte entre la richesse et le temps de loisir, et une corrélation négative mais plus faible entre la richesse et le temps de production domestique.

L'endroit où se situent principalement les gains de productivité a aussi de l'importance. Il est probable que dans les premiers temps de la croissance économique, les progrès techniques les plus décisifs aient concerné la sphère de production. Sur le graphique 2, la courbe de production autarcique ne changeait guère pendant que la droite de prix glissait vers le bas. Peu à peu, néanmoins, le progrès technique s'est mis à envahir également la sphère de consommation des

ménages non point par un changement des tâches domestiques elles-mêmes mais par une mise à disposition des ménages de biens et services marchands de moins en moins chers et de plus en plus performants (1). Chaque fois que se produit une innovation sur le marché, le prix moyen des équivalents marchands à la production domestique baisse et la courbure du bloc de production autarcique en valeur tend à s'accroître. Si la productivité marginale domestique en volume n'augmente pas, on verra, pour un même taux de salaire offert, l'abscisse du point d'entrée sur le marché se déplacer vers la droite de N_0 vers N_1 , comme le montre le graphique 6, le taux d'activité féminine augmentera et le temps de production domestique diminuera. Même si la production marginale domestique en volume augmentait, par suite de l'acquisition d'un « capital domestique » par exemple, le résultat précédent serait conservé si la courbure de la fonction de production autarcique en volume était assez forte (2), ce qui paraît plausible dans

(1) Dans des notes non publiées, nous avons calculé plusieurs mesures du rythme d'innovation dans les biens et services marchands au cours de la période 1959-1978. Celui-ci semble avoir été très élevé jusque vers le milieu des années soixante, et en déclin ensuite.

(2) L'abscisse du point d'entrée sur le marché est déterminée par la condition :

$$(8) \quad p_m D'_a = w,$$

où p_m représente le prix marginal des équivalents marchands à la production domestique et D'_a la productivité marginale domestique en volume. Soit P un progrès issu de nouvelles possibilités d'achat sur le marché :

$$(9) \quad \frac{dp_m}{dP} < 0.$$

Différentions l'équation (8) en gardant le taux de salaire w inchangé :

$$(10) \quad \frac{dp_m}{dP} D'_a + p_m \left(D''_a \frac{\partial d}{\partial P} + \frac{\partial D'_a}{\partial P} \right) = 0.$$

De (9) et (10), on tire :

$$(11) \quad D''_a \frac{\partial d}{\partial P} + \frac{\partial D'_a}{\partial P} > 0,$$

ou encore :

$$(12) \quad \frac{\partial d}{\partial P} < - \frac{1}{D''_a} \frac{\partial D'_a}{\partial P}.$$

Il découle de (12) que, si :

$$\frac{\partial D'_a}{\partial P} \leq 0, \quad \frac{\partial d}{\partial P} < 0 \quad (\text{première proposition}).$$

Si toutefois, $\partial D'_a / \partial P > 0$, écrivons le membre de droite de l'équation (12) :

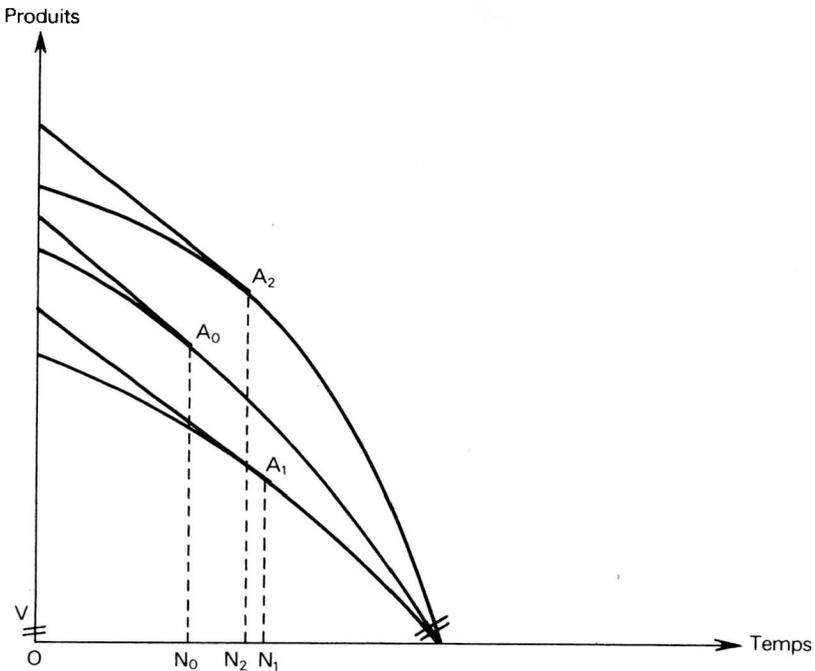
$$(13) \quad - \frac{1}{D''_a} \frac{\partial D'_a}{\partial P} = \left(-1 / \frac{D''_a}{D'_a} \right) \times \left(\frac{1}{D'_a} \frac{\partial D'_a}{\partial P} \right) = \frac{1}{\gamma} \cdot \left(\frac{1}{D'_a} \frac{\partial D'_a}{\partial P} \right);$$

γ étant un paramètre lié à la courbure de la fonction de production domestique en volume. Par conséquent, (12) et (13) impliquent que $\partial d / \partial P < 0$ si la courbure est suffisamment forte.

une entreprise de petite taille comme l'est un ménage (cf. le déplacement de N_0 à N_2 sur le graphique 6). L'utilisation croissante de biens et services marchands (dans les tâches domestiques demeurées inchangées) aurait donc pour effet de pousser les femmes sur le marché, renforçant ainsi l'effet concomitant de l'augmentation des taux de salaire offerts. Ceci pourrait expliquer plusieurs justifications courantes du travail féminin, comme la « dévalorisation » du travail domestique (soi-disant naturellement ingrat) et l'incitation des ménages à s'endetter pour acheter logement et biens durables en faisant travailler l'épouse sur le marché.

GRAPHIQUE 6

Conséquences de l'utilisation croissante des biens et services marchands dans les tâches domestiques (demeurées inchangées)



Agissant d'abord principalement sur le salaire réel, puis sur la productivité domestique comme il vient d'être dit, la croissance économique a pu provoquer l'ascension continue des taux d'activité féminine puis l'accélération de ce mouvement. Cela est bien visible sur le graphique 5, qui reproduit les variations du taux d'activité des femmes mariées de 1921 à 1978. Si l'on prend soin de séparer la population non agricole, le départ de l'accélération apparaît dans les années 50 et au début des années 60, et son amplification se produit vers le milieu des années 60. A ces deux époques, l'effet propre de la croissance économique s'est trouvé renforcé par celui de la montée des niveaux d'instruction, déjà

sensible avant la deuxième guerre mondiale et massif après. Il est significatif que les conséquences de la scolarisation de masse d'après-guerre commencent seulement à se faire sentir autour de 1965, au moment où les premiers bataillons de ces générations entrent sur le marché du travail.

La participation croissante des femmes à la force de travail n'implique pas que la durée moyenne de ce travail ait crû dans les mêmes proportions. Car les hausses du salaire réel et de la productivité domestique qui en sont les seules causes possibles dans le cadre du modèle ont deux effets contradictoires sur l'emploi du temps : l'effet de substitution réduit la demande de loisir (rendu plus coûteux) et stimule l'offre de travail, tandis que l'effet-revenu aboutit au résultat contraire si le loisir n'est pas un bien inférieur. La question est de savoir lequel de ces deux effets l'emporte. Or, la force de l'effet-revenu est déterminée par la durée du travail marchand, facteur important du salaire total, et par le revenu et la richesse accumulée. Elle a ainsi tendance à varier au cours du cycle.

Pendant une première phase de la croissance économique, l'accroissement de la productivité du travail marchand, et peut-être aussi celle du travail domestique, est très sensible tandis que le revenu et la richesse accumulée par les ménages sont encore faibles. La période qui va de l'après-guerre, voire même avant, jusqu'aux alentours de 1965 répond à cette description. Les effets du mouvement de scolarisation d'avant-guerre s'y conjuguent à ceux d'une forte croissance des salaires réels. Néanmoins, deux époques assez contrastées s'y détachent l'une de l'autre. Au début de la croissance économique, l'effet-revenu est minimal puisque la durée du travail, comme le revenu et la richesse accumulée, sont encore faibles. L'effet de substitution domine, il pousse les femmes déjà sur le marché et celles qui veulent y entrer à intensifier leur effort. L'accroissement du taux d'activité s'accompagne d'abord d'une élévation de la durée moyenne du travail marchand. Par ailleurs, au fur et à mesure que leur nombre décline, les inactives forment une population de plus en plus marquée par sa préférence pour le loisir. Aussi, alors même que les actives demandent moins de loisir, elles en demandent plus. Mais, fût-ce pour entrer sur le marché ou pour consommer davantage, toutes réduisent leur production domestique. Au total, celle-ci connaît une forte baisse et le loisir ne varie guère. Après un certain temps de croissance ininterrompue (un peu après 1958), la durée du travail des femmes mariées actives est devenue relativement élevée. La poursuite de perspectives favorables incite désormais les inactives à se priver d'un peu de loisir pour entrer sur le marché (effet de substitution dominant) et les actives, au contraire, à relâcher un peu leur effort (effet-revenu dominant). L'agrégation des comportements fait maintenant apparaître une covariation négative du taux d'activité et de la durée moyenne du travail (marchand ou domestique) des actives. Celles-ci, au fur et à mesure que leurs rangs grossissent, demandent en moyenne de plus en plus de loisir, cette fois comme les inactives.

L'expansion se poursuivant, la durée moyenne du travail se réduit et l'effet-revenu cesse de puiser sa force dans ce facteur. Il la tire désormais principalement de l'enrichissement des ménages produit par le niveau élevé des salaires atteints et par la croissance passée de leurs revenus. Cette deuxième phase de la

croissance économique commence après 1965, en même temps que se font sentir les premiers effets de la scolarisation massive d'après-guerre. Ce deuxième facteur, ajouté aux effets propres de la croissance économique, continue d'entraîner le taux d'activité féminine vers le haut et le temps moyen de production domestique vers le bas. Sous l'impulsion d'un fort effet de richesse, ce mouvement s'accompagne encore d'une réduction de la durée moyenne du travail et d'un accroissement du temps de consommation. Toutefois, la production domestique des actives cesse de diminuer (1).

L'évolution de l'emploi du temps des femmes mariées citadines entre 1946 et 1975 confirme cette analyse. Les données rassemblées ici proviennent de quatre enquêtes : les deux premières effectuées par l'I.N.E.D. en 1946 et 1958 (2), les deux suivantes réalisées par l'I.N.S.E.E. en 1966 et 1974-1975 (3). Bien que nous nous soyons efforcés d'unifier leur représentation et les nomenclatures d'activités, il n'est pas sûr que la comparabilité soit excellente. Elle doit néanmoins suffire pour juger les évolutions (quasi-) décennales de postes agrégés. Le tableau I indique les résultats les plus précis, séparant les emplois du temps des actives et des inactives. Il couvre seulement la période 1958-1975. Il montre la croissance continue du loisir et des soins personnels au détriment des tâches domestiques, des soins aux enfants et du travail marchand. La substitution se ralentit néanmoins au cours de la seconde période. Le coup d'arrêt très net donné à la chute du travail domestique des actives suggère l'importance grandissante de l'effet-riche. De 1966 à 1975, ce dernier s'oppose à la diminution de l'effet-revenu attaché à la baisse de la durée du travail.

Le tableau II couvre toute la période d'après-guerre : 1946 à 1975. Les actives n'ayant pu être séparées des inactives en 1946, on a construit une série où ces deux catégories sont également représentées (50 % d'actives et 50 % d'inactives) (4). Ceci rend la comparaison des enquêtes plus facile, en gommant toutefois les effets de structure attachés à la croissance du taux d'activité féminine dans la population non agricole. L'intérêt de ce tableau est surtout de révéler les fluctuations de la durée moyenne du travail : expansion entre 1946 et 1958, puis contraction jusqu'en 1975.

Les changements survenus dans l'emploi du temps des femmes mariées au début de la deuxième phase de croissance économique (1965-1975) s'étendent

(1) Cf. l'explication des pages 53 et 54.

(2) Les enquêtes de 1946 et 1958 portent respectivement sur 1795 et 1020 femmes mariées de moins de 47 ans habitant des villes de plus de 5000 habitants. Les échantillons sont stratifiés selon le nombre d'enfants et la catégorie socio-professionnelle de la femme.

(3) L'enquête de 1966 porte sur 2800 hommes et femmes de 18 à 65 ans habitant dans six villes moyennes du Nord-Est de la France (Arras, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dunkerque, Épinal et Metz). Elle a eu lieu sur le terrain pendant les mois de février et mars. L'enquête de 1974-1975 porte, quant à elle, sur 7000 hommes et femmes formant un échantillon représentatif des citoyens de plus de 18 ans. Sa réalisation s'est étalée sur 10 mois. Les populations et les périodes de l'année étudiées par ces deux enquêtes ne se recouvrent donc pas complètement. Leurs résultats sont tout de même comparables, et ce d'autant plus que la nomenclature d'activité indiquée aux enquêteurs était à peu de chose près la même dans les deux cas.

(4) Il en est ainsi par hasard pour 1946. Il a donc suffi de donner le même poids aux actives et aux inactives les 3 autres années (cf. tableau I).

TABLEAU I

L'emploi du temps des femmes mariées citadines en 1958, 1966 et 1974-1975
(Séparation des actives des inactives)

France

temps en heures et dixièmes d'heures

Années :	1958 (*)		1966		1975	
	Active	Inactive	Active	Inactive	Active	Inactive
Activités						
Travail salarié (a)	6.4	—	5.5	—	5.0	0.1
Tâches domestiques (b)	4.5	7.8	4.2	6.9	4.1	6.4
Soins aux enfants (c)	0.7	2.1	0.7	1.7	0.6	1.1
Loisirs (d)	1.7	2.7	2.2	3.6	2.5	3.9
Relations sociales (e)	0.6	0.7	1.0	0.9	1.3	1.3
Soins personnels (f)	1.6	1.8	1.6	1.9	1.6	1.9
Repas (g)	8.5	8.9	8.3	8.4	8.1	8.6
Sommeil (h)						
TOTAL TRAVAIL						
(a)+(b)+(c)	11.6	9.9	10.4	8.6	9.7	7.6
TOTAL LOISIRS (d)+(e)	1.7	2.7	2.7	4.2	3.1	4.6
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS						
(f)+(g)+(h)	10.7	11.4	10.9	11.2	11.2	11.8
TOTAL GÉNÉRAL	24.	24.	24.	24.	24.	24.
Taux d'accroissement annuel moyen du taux de salaire réel féminin (corrige de l'effet- qualité de la population active) (i)	1946-1958 4.0% (3.8)	1958-1966 2.8% (2.5)		1966-1975 5.3% (4.5)		1975-1979 3.3% (2.0)

Sources : GIRARD (A.) [8]; SZALAI (A.) [27]; HUET (M. T.), LEMEL (Y.) et ROY (C.) [13].

(*) L'enquête de 1958 ayant été stratifiée selon le nombre d'enfants, les familles nombreuses y sont sur-représentées. Les estimations de ce tableau ont été redressées de cet effet. Les recensements de 1954 et 1962 indiquant les proportions de femmes mariées de moins de 54 ans ayant 0, 1, 2 ou 3 enfants et plus, les proportions observées dans l'enquête de l'I.N.E.D. (1958) ont été ramenées à la moyenne arithmétique des proportions constatées dans ces deux recensements.

Notes:

(a) Y compris les trajets.

(b) Les tâches domestiques comprennent : le ménage, la cuisine, la vaisselle, la lessive, le repassage, la couture, le raccommodage, le marché et l'achat de biens et services, le jardinage et les soins aux animaux. Les trajets liés à l'activité domestique (et pour les enquêtes 1966 et 1975, ceux liés aux soins aux enfants) sont inclus dans cette activité.

(c) Soins physiques, médicaux, surveillance, instruction scolaire, jeux, promenades.

(d) Participation civique ou religieuse, éducation, lecture, spectacles, écoute de la radio et de la télévision, conversation, sport, promenades, correspondance, hobbies (et repos pour l'enquête 1966).

(e) Les relations sociales se composent essentiellement des visites chez les amis ou des sorties et des réceptions à domicile. Elles sont incluses dans les loisirs pour l'enquête de l'I.N.E.D. (1958).

(f) Soins médicaux à domicile (excepté pour l'enquête de 1958), hygiène corporelle et soins personnels (maquillage, coiffure, etc...).

(g) Repas à domicile ou à l'extérieur (cantine, restaurant, collation).

(h) Y compris les siestes et le sommeil diurne.

(i) Les calculs des taux de croissance du salaire horaire réel féminin ont été faits à partir d'une série d'indices sur le salaire horaire nominal de 1946 à 1979 (base 100 en 1956) tirés du *Bulletin Mensuel de Statistique* 1979 (n° 67, p. 30), et d'une série de 1956 à 1970 d'indices de prix de détail France entière élaborée par PERROT [23] et prolongée par nos soins aux années 1946 à 1979 (base 100 en 1956). Le taux de salaire féminin a été corrigé pour tenir compte des effets de la structure par âge et niveau d'éducation de la population. Les poids correcteurs sont ceux construits par CARRÉ, DUBOIS, MALINVAUD [4] pour estimer l'évolution de la qualité de la main-d'œuvre en France de 1900 à 1968. Ces poids ont été recalculés par nos soins pour les années 1975 et 1978 (le dernier chiffre corrigé correspond aux années 1975-1978 seulement).

TABLEAU II

L'emploi du temps des femmes mariées citadines de 1946 à 1978 :
(égale représentation des actives et des inactives)

France

temps en heures et dixièmes d'heures

Activités	Années :			
	1946 (*)	1958 (*)	1966	1975
Travail salarié (a)	2.6	3.2	2.7	2.5
Tâches domestiques (b)	7.1	6.2	5.6	5.3
Soins aux enfants (c)	1.5	1.4	1.2	0.9
Loisirs (d)			2.9	3.2
Relations sociales (e)	2.1	2.2	0.6	0.7
Soins personnels (f)	0.6	0.6	0.9	1.3
Repas (g)	1.5	1.7	1.7	1.7
Sommeil (h)	8.6	8.7	8.4	8.4
TOTAL TRAVAIL (a)+(b)+(c)	11.2	10.8	9.5	8.7
TOTAL LOISIRS (d)+(e)	2.1	2.2	3.5	3.9
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS (f)+(g)+(h)	10.7	11.0	11.0	11.4
TOTAL GÉNÉRAL	24.	24.	24.	24.

Sources : STOETZEL (J.) [26]; GIRARD (A.) [8], *op. cit.*; SZALAI (A.) [27], *op. cit.*; HUET (M. T.), LEMEL (Y.) et ROY (C.) [13], *op. cit.*

Note : (*) Redressement effectué comme l'explique la note (*) du tableau I. Toutefois, faute de données en 1946, les proportions observées dans l'enquête de l'I.N.E.D. (1946) ont été ramenées à celles du recensement de 1954.

aux hommes et aux femmes non mariés. Le tableau III indique pour toutes ces catégories une croissance analogue du loisir au détriment de la durée du travail marchand et domestique. Ces faits apportent une nouvelle confirmation des hypothèses précédentes car ils suggèrent l'action de causes générales reliées ici à la croissance économique de type industriel.

3. RÉSISTANCES AU LOISIR ET A L'ACTIVITÉ DES FEMMES

Ayant mis en lumière les canaux par lesquels la croissance économique et la scolarisation contemporaines ont entraîné l'augmentation du loisir et de l'activité des femmes mariées, il nous reste à cerner les résistances qui s'opposent à cette évolution. Bien que l'ascension du taux d'activité féminine soit le signe d'un déclin probable de ces forces considérées globalement, il n'est pas exclu que certaines soient en germe ou bien progressent. Sans doute considérables au départ — comment expliquer autrement que l'autarcie ait précédé le marché? —, les difficultés d'accès au marché semblent en effet s'estomper actuellement. La mutation agricole et l'urbanisation ont joué là un rôle

TABLEAU III

Travail et loisir des citadins en 1966 et en 1974-1975

France

durée journalière moyenne en minutes

Statut matrimonial et professionnel :	Mariés — Actifs		Mariées — Inactives Femmes	Non mariés — Actifs	
	Hommes	Femmes		Femmes	Hommes
Activités					
Travail professionnel :					
1966.	420	336	6	354	384
1975.	365	277	3	330	362
Déplacements liés au travail :					
1966.	36	24	—	36	42
1975.	40	26	—	35	36
Activités ménagères domes- tiques :					
1966.	72	222	348	144	54
1975.	56	204	313	102	42
Soins aux enfants :					
1966.	12	36	90	6	0
1975.	11	35	63	11	1
Loisirs :					
1966.	222	138	246	198	258
1975.	232	168	259	205	268
Déplacements liés aux activités familiales :					
1966.	24	18	36	30	42
1975.	41	38	47	40	43
<i>Sources : SZALAI [27]; HUET, LEMEL et ROY [13].</i>					

déterminant et subtil, mais on peut se demander si la croissance des métropoles urbaines ne crée pas à son tour de nouvelles difficultés. La limitation et la prise en charge collective des risques d'interruption du travail féminin facilitent également l'accès au marché. Enfin, le mouvement de réduction de la durée du travail et d'aménagement du temps concourt au même résultat. Ces facteurs, en assez grand nombre, sont les cibles privilégiées des politiques sociales. Ils apparaissent dans le modèle comme des changements dans les contraintes, dont on examinera seulement deux sortes : coûts d'entrée (§ 1), et discontinuités dans l'offre de travail ⁽¹⁾ (§ 2). Des résistances au travail féminin d'une nature entièrement différente peuvent naître de l'interaction conjugale (§ 3). Comme on le verra, leur étude explique peut-être la bonne performance empirique du modèle de la personne seule pour prédire le comportement actuel des femmes françaises.

3.1. Coûts d'entrée

Les femmes mariées qui désirent aller sur un marché sont obligées de se déplacer, de faire garder leurs enfants une partie du temps et peut-être aussi de se reposer davantage. Une partie de ces coûts additionnels est forfaitaire, et l'autre varie avec la durée de l'activité. Cette dernière s'analyse comme une réduction du taux de salaire ou une augmentation du prix des biens et services achetés. Aussi pouvons-nous considérer l'étude des coûts variables comme faite dans la section précédente ⁽²⁾ et nous attacher maintenant à celle des coûts forfaitaires.

L'existence de coûts forfaitaires pour entrer sur le marché grève de ce montant le budget-monnaie et le budget-temps de la personne, à condition toutefois qu'elle aille sur le marché. Les contraintes (4) et (5) du modèle précédent se réécrivent :

$$(14) \quad M + \delta v = w l + V,$$

$$(15) \quad l + d + c + \delta t = T,$$

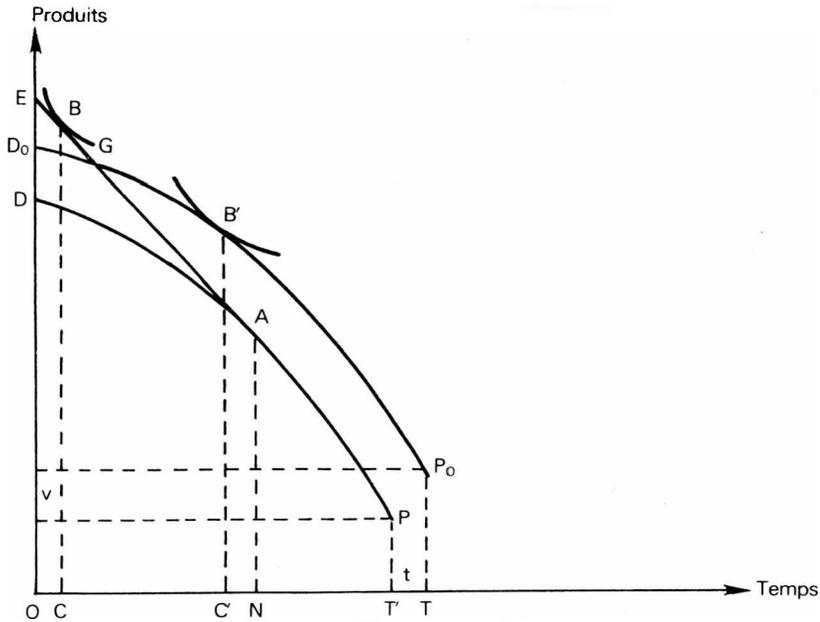
v et t étant des termes constants, et δ prenant les valeurs 0 pour l'autarcie et 1 pour le marché. La représentation graphique de l'arbitrage autarcie-marché en est un peu modifiée. La courbe des possibilités de production autarcique ne change pas. Mais la droite de prix est translatée, vers le bas d'une longueur v , et

(1) Le traitement du risque d'interruption de l'activité ne pose pas de nouveau problème théorique. Le risque diminue seulement le taux de salaire attendu par l'intéressé. La limitation et/ou la compensation collective des risques de ce genre (grossesse, accidents du travail, maladie, chômage) en atténuent aujourd'hui fortement la portée, après avoir joué, au moment où elles sont intervenues, un rôle fondamental.

(2) Les impôts additionnels entraînés par un deuxième salaire entrent dans cette catégorie. Leur inclusion fait baisser le taux de salaire offert à la femme. Quant à ce dernier, il reste constant dans le cas d'une proportionnalité stricte à la durée du travail féminin, mais il devient décroissant à la marge en cas de progressivité. Sur le graphique 2, la droite de prix se transforme alors en une courbe concave et le point d'entrée se déplace vers le Nord-Ouest de la fonction de production autarcique.

vers la gauche d'une longueur t . Elle est tangente à une pseudo-courbe de production autarcique ainsi décalée par rapport à la vraie. Ce que montre le graphique 7.

GRAPHIQUE 7
Arbitrage autarcie-marché
et coûts forfaitaires d'entrée sur le marché.



Il s'ensuit qu'une partie, AG, ou la totalité de la droite de prix AE cesse d'appartenir à la frontière d'efficacité. On verra donc moins de personnes aller sur le marché que si l'entrée en avait été gratuite. Celles qui le font encore ont une préférence très marquée pour les produits (optimum B). Leur temps de loisir est OC, leur temps de travail domestique T'N, leur temps de travail marchand NC et leur temps de trajet TT'. Les autres choisissent l'autarcie (optimum B'), et elles répartissent leur temps entre OC' de loisir et TC' de travail domestique. Dans ces conditions, les personnes qui participent à la force de travail ont moins de loisir et de travail domestique que les autres. Cette dernière prédiction s'oppose à celle du modèle sans coût forfaitaire pour lequel les femmes qui sont sur le marché, à taux de salaire et productivité domestique fixés, sont aussi celles qui travaillent le plus à la maison. La comparaison des emplois du temps des femmes mariées actives et inactives sur le tableau I donne plutôt raison à l'hypothèse des coûts forfaitaires comme à celle d'une productivité domestique supérieure des femmes au foyer (cf. section 1, § 3). Toutefois, cela n'a pas d'incidence sur les conclusions de la section 2.

La vie rurale en habitat dispersé comporte un coût d'entrée sur le marché qui pouvait être considérable avant le développement de la voiture. Le mode de vie autarcique s'imposait alors. Bien que les communications soient maintenant beaucoup plus faciles, il subsiste encore des différences notables entre les citadins et les ruraux. On peut en saisir une partie en comparant les emplois du temps des femmes de paysans et de celles dont le mari exerce une autre profession dans l'enquête I.N.S.E.E. de 1974-1975, dont le champ exclut néanmoins les habitants des villes de moins de 2 000 habitants. Le tableau IV, distinguant les exploitants des salariés agricoles, exhibe alors un phénomène intéressant : la différence qui existe dans les temps de travail et de loisir des actives et des inactives est maximale chez les femmes des uns et minimale chez celles des autres. Il y a, de ce point de vue, plus d'écart entre les femmes d'exploitants et celles de salariés agricoles qu'entre les femmes de paysans et celles de toute autre profession. L'explication en est simple. Les coûts d'entrée sur le marché étant élevés en milieu rural, la possession d'une terre est le seul moyen pour une femme d'exercer à coup sûr une activité marchande si elle le désire. En revanche, l'épouse d'un salarié agricole a relativement peu de chances de trouver à s'employer à proximité du lieu de travail de son mari. Elle n'entre donc pas sur le marché, ou bien de façon intermittente (saisonnnière, par exemple). Chez les femmes d'exploitants agricoles, l'inactivité serait par conséquent l'expression d'une préférence pour le loisir ou d'une spécialisation conjugale très fortes alors qu'elle serait seulement, pour les femmes de salariés agricoles, le signe d'une très grande difficulté d'accès au marché.

TABLEAU IV
L'emploi du temps des femmes mariées citadines en 1974-1975
selon la C.S.P. du chef de ménage

France

temps en heures et dixièmes d'heures

Femmes mariées à des : Activités	Exploitants agricoles		Salariés agricoles		Autres professions	
	Actives	Inactives	Actives	Inactives	Actives	Inactives
Travail total :	10.4	6.5	7.2	8.0	9.4	7.2
<i>dont :</i>						
travail salarié.	4.2	—	2.4	—	5.1	—
tâches domestiques. . . .	5.4	5.7	4.6	7.2	3.7	5.8
soins aux enfants.	0.8	0.8	0.2	0.8	0.6	1.4
Loisirs et relations sociales.	2.4	5.4	4.6	4.1	3.3	5.2
Autres activités.	11.2	12.1	12.2	11.9	11.3	11.6
TOTAL GÉNÉRAL.	24	24	24	24	24	24

Source : HUET (M. T.), LEMEL (Y.) et ROY (C.), [13], op. cit.

Si le déclin relatif de l'agriculture a diminué l'offre de travail des femmes d'exploitants en augmentant pour elles le coût d'accès au travail marchand, il a eu exactement l'effet contraire pour les femmes de salariés agricoles. Ces

dernières, néanmoins, ont peut-être continué à être exclues du marché à cause de la faiblesse de leur taux de salaire et de celui de leur mari (*voir* la deuxième section, § 1). Ainsi expliquons-nous comment la mutation agricole a pu provoquer en France, dans un premier temps, la chute du taux d'activité des femmes mariées, (graphique 5, p. 54). Mais l'urbanisation, qui est le corollaire de ce changement, a eu l'avantage de limiter les coûts d'entrée à un niveau assez bas pour tous, permettant ainsi une rapide ascension du taux d'activité féminine dès que les taux de salaire offerts commencèrent à grimper régulièrement. En outre, l'habitat urbain, moins spacieux et plus « fonctionnel » (c'est-à-dire plus spécialisé dans sa fonction de logement) que l'habitat rural, a pu réduire les possibilités de production domestique des ménages et créer chez les femmes une incitation supplémentaire à travailler sur le marché.

La distance domicile-travail est néanmoins un obstacle important au travail féminin qui, *a priori*, pourrait être surmonté par une meilleure politique de transport et d'urbanisme. Et en effet, à l'heure actuelle, la raison d'être des métropoles urbaines semble avoir été pervertie par l'allongement des distances ⁽¹⁾. En fait, cet inconvénient a été souvent compensé par une plus grande rapidité des moyens de transport. Dans la région parisienne, par exemple, la durée du trajet aller domicile-travail a peu varié de 1960 à 1977 (tableau V).

TABLEAU V
La durée moyenne du trajet aller domicile-lieu de travail
dans la région parisienne (1960-1977)

(temps en minutes)

1960	1962	1965	1967	1977
35	35	40	32	33

Sources : (1) 1960 : I.N.S.E.E. ([15] tabl. 19, p. 66).

(2) 1962 et 1965 : I.A.U.R.P. ([14] tabl. 41, p. 37). (Durée moyenne des déplacements liés au travail réduite de 2 minutes pour tenir compte du fait, qu'en 1960, les trajets retour duraient 4 minutes de plus que les trajets aller). En 1962, les données sont celles du Recensement Général de la Population; et en 1965, celles d'une enquête-pilote de l'I.A.U.R.P. Ces dernières sont sans doute plus imprécises que les autres.

(3) 1967 : Enquête I.N.S.E.E., *Voir* VILLENEUVE ([28] p. 6).

(4) 1977 : Enquête I.N.S.E.E.-D.R.E.I.F. (Direction Régionale de l'Équipement de l'Île-de-France). *Voir* GRORET et FISCHER ([10] p. 16). (Durée moyenne des déplacements domicile-travail réduite de 2 minutes).

(1) En 1967, l'I.N.S.E.E. a réalisé une enquête auprès des étudiants et actifs de 14 à 65 ans qui effectuent régulièrement un trajet domicile-travail (*voir* VILLENEUVE [28]). La durée moyenne du trajet aller est minimale pour les unités urbaines de 10 à 50 000 habitants (13 minutes), mais elle varie assez peu hors de la région parisienne de (13 à 19 minutes en moyenne). Par contre, elle augmente fortement dans cette zone (32 minutes en moyenne).

La même conclusion s'étend à la France entière comme l'indique le tableau III. L'enquête I.N.S.E.E. de 1966, comprenant seulement des villes moyennes, sous-estime certainement la durée des trajets. La comparaison des années 1966 et 1974-1975 révèle donc la grande stabilité des temps de déplacements liés au travail. Il semble même que les « ménages à double carrière », en choisissant leur résidence, essaient de rapprocher plutôt la femme de son lieu de travail pour la compenser d'autres tâches qu'elle assure à la maison. Par contre, l'accroissement remarquable des trajets liés aux activités familiales est une conséquence non maîtrisée de l'augmentation du loisir. Les temps consacrés à ces déplacements, naguère inférieurs aux précédents, les dépassent désormais. Ceci constitue peut-être un frein nouveau à l'expansion du temps de consommation.

L'accroissement éventuel des coûts forfaitaires d'entrée sur le marché ne réside pas seulement dans l'allongement des distances et des durées. La montée des dépenses réelles de transport urbain associée à la croissance des dépenses d'infrastructure (métro, voies rapides) pourrait aussi en être la cause. En fait, la fiscalisation d'une partie des frais a permis de contenir, et peut-être de faire baisser, la dépense réelle du trajet domicile-travail à la charge du consommateur. A titre d'illustration, notons que la consommation par tête de transports urbains-voyageurs a régressé en volume au rythme annuel moyen de 1,7 % entre 1959 et 1971 et qu'elle s'est mise à croître au taux de 3,3 % entre 1971 et 1978 (moins vite, toutefois que la consommation totale par tête) ⁽¹⁾. L'augmentation récente traduit pour une bonne part sans doute la croissance vive des trajets liés aux activités familiales. Aussi, rien ne permet d'affirmer que l'expansion des métropoles urbaines constituerait aujourd'hui un frein à l'ascension du travail féminin.

3. 2. Discontinuités dans l'offre de travail

Les femmes mariées qui désirent travailler n'ont pas toujours le choix des horaires et de la durée du travail. Les coûts fixes et la complémentarité des personnes dans la production et l'échange imposent en effet un minimum de temps d'effort pour chacun, et d'union pour tous. Cela introduit des discontinuités dans l'offre de travail. La journée ou l'année pouvant être découpées en plusieurs tranches, on peut considérer pour chaque période l'obligation de travailler un minimum de temps (éventuellement nul) et distinguer autant de composantes de l'offre de travail qu'il y a de périodes. Étudions alors l'équilibre d'une personne en réunissant toutes les périodes en une seule. Nous n'essaierons pas de déterminer ici l'allocation de l'effort total entre les périodes ⁽²⁾.

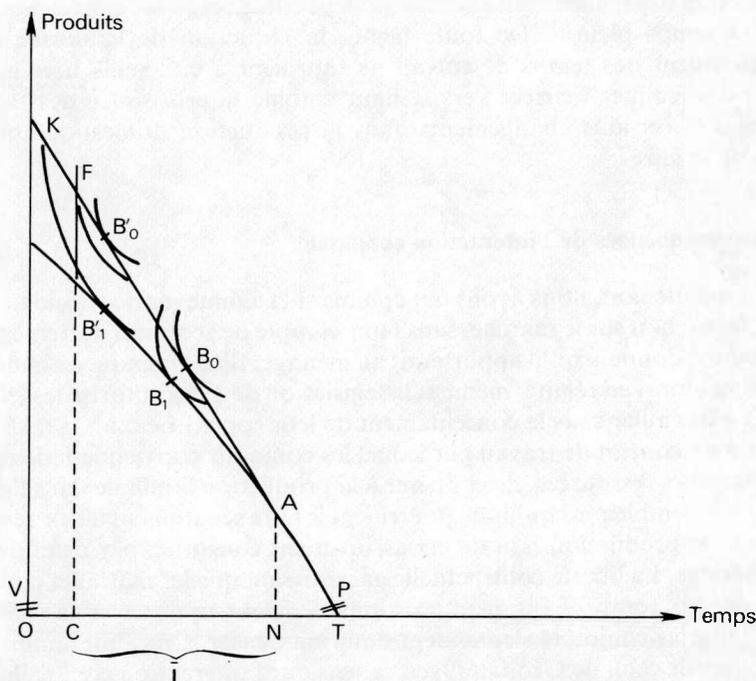
(1) Calculs effectués à partir des nouvelles séries de la consommation des ménages (I.N.S.E.E. [18]).

(2) L'existence de plusieurs périodes de choix introduit de nouvelles discontinuités dans l'offre de travail. Sur ce point, voir HANOCH [12].

L'existence d'une durée minimale de travail réduit le bien-être d'une seule catégorie de femmes mariées : celles qui auraient voulu travailler au-dessous de la norme. Leur réaction dépend toutefois du temps qu'elles étaient prêtes à offrir (1). Sur le graphique 8, $NC (= \bar{T})$ est la durée imposée sur le marché. Les

GRAPHIQUE 8

Durée minimum du travail et arbitrage autarcie-marché



femmes dont l'optimum non contraint se situe en B_0 ou en B'_0 vont maintenant se replier sur le choix qui entraîne pour elles une perte d'utilité minimale. Il est facile de voir graphiquement que celles qui ont une préférence marquée pour le loisir se convertissent à l'autarcie (optimum B_1), et celles qui aiment suffisamment les produits restent sur le marché en se conformant juste à la norme (optimum F) (2).

Si le travail à temps partiel est autorisé, les personnes modérément oisives préfèrent cette solution à l'autarcie (optimum B_0 , si la femme a le choix du temps partiel ou P — sur la courbe d'indifférence en traits pointillés — si elle ne l'a pas).

(1) En revanche, l'existence d'une durée maximale du travail ne peut entraîner normalement de la part de celles qui auraient voulu en offrir davantage qu'une seule réaction : le plafonnement du temps de travail à ce niveau. En fait, il existe une deuxième solution, déviante celle-là : le travail au noir.

(2) En F, le niveau d'utilité de ces femmes est supérieur à ce qu'il est en B'_1 (autarcie) ou en K (dépassement de la norme).

Cependant, l'extension du travail à temps partiel se heurte à deux limites : d'une part, sa durée ne peut tomber au-dessous du seuil fixé par les coûts forfaitaires d'entrée sur le marché examinés plus haut, d'autre part on lui accorde implicitement un taux de salaire inférieur pour diverses raisons (1).

L'abaissement de la durée minimale du travail pourrait augmenter le taux d'activité féminine, et ce d'autant plus que les préférences individuelles à l'égard du loisir s'étaleraient peu autour de la norme. Mais si les possibilités de travaux à temps partiel étaient suffisantes, il aurait surtout pour effet de laminer un peu plus la fraction des femmes qui choisissent cette solution en les convertissant au travail « à temps plein ». De toute façon, la réduction de la norme et/ou l'assouplissement des temps de travail ne sauraient à eux seuls tirer le taux d'activité des femmes mariées vers le haut comme la croissance des taux de salaire réels et certains changements dans la production domestique ont été capables de le faire.

3.3. Les conséquences de l'interaction conjugale

Jusqu'à maintenant, nous avons fait comme si la femme mariée décidait seule de travailler ou non sur le marché, sans tenir compte de son mari autrement que par le revenu « donné » qu'il apporterait au ménage. Bien entendu, les choses ne se passent pas ainsi en réalité, même si la législation de 1965 autorise les femmes françaises à travailler sans le consentement de leur époux. Le mariage, en effet, ressemble à un contrat de travail par lequel les conjoints conviennent de mettre en commun leurs ressources, de coopérer à la production familiale dans l'espoir de produire ensemble plus qu'ils ne pourraient le faire séparément à eux deux. Le supplément de production issu de cet assortiment constitue, par définition, le gain du mariage. La liberté contractuelle garantissant que les mariages perdants finissent par se rompre, on peut raisonnablement supposer à la suite de Becker [2] que les conjoints s'entendent pour maximiser le produit familial. Ce modèle diffère de celui de Gronau [9] en ce sens que l'interaction conjugale y est explicite mais que le loisir non coopératif de chaque époux, s'il existe, doit y être pris pour donné.

Les indices m et f désignant les variables ayant trait respectivement au mari et à sa femme, et mf celles qui caractérisent le ménage (on ignore la production des enfants et des autres personnes au foyer), on obtient l'expression suivante du produit familial :

$$(16) \quad X_{mf} = M_m + M_f + pD_a(d_m, d_f), \quad \left(\frac{\partial D_a}{\partial d_m}, \frac{\partial D_a}{\partial d_f} > 0 \right),$$

où p est le prix de l'équivalent marchand à la production domestique du ménage. (16) est une généralisation de l'équation (2) utilisée jusqu'à présent. Avec ce

(1) En particulier, à cause des coûts fixes de l'emploi pour l'entreprise et d'une moindre possibilité de formation spécifique (donc, de promotion). Sur ce point, on pourra consulter d'ARVISENET [1].

système de notation, les contraintes de budget et de temps des deux époux s'écrivent :

$$(17) \quad M_m = w_m l_m + V_m; \quad M_f = w_f l_f + V_f,$$

$$(18) \quad l_m + d_m = T_m; \quad l_f + d_f = T_f,$$

où T_m et T_f représentent le temps total (donné) pendant lequel le mari et sa femme acceptent de coopérer à la production familiale. Nous supposons enfin que l'homme travaille toujours sur le marché, mais pas nécessairement la femme :

$$(19) \quad l_f \geq 0, \quad l_m > 0.$$

On obtient alors les conditions d'optimalité suivantes :

$$(20a) \quad p = \frac{w_m}{\partial D_a / \partial d_m} > \frac{w_f}{\partial D_a / \partial d_f},$$

si la femme reste au foyer ($l_f = 0$),

$$(20b) \quad p = \frac{w_m}{\partial D_a / \partial d_m} = \frac{w_f}{\partial D_a / \partial d_f},$$

si la femme entre sur le marché ($l_f > 0$).

Que se passe-t-il lorsque, par exemple, le taux de salaire offert au mari augmente par rapport à celui de sa femme? Tout dépend de la *complémentarité* ou de la *substituabilité* des époux dans la production domestique, c'est-à-dire du signe positif ou négatif de :

$$\frac{\partial^2 D_a}{\partial d_m \partial d_f}.$$

Dans la seconde hypothèse, envisagée par Lemennicier [20] dans le cas particulier où la productivité marginale domestique est constante, les seuls gains du mariage proviennent de l'échange et de la division du travail entre les époux. Les gains de production résultant d'un bon assortiment des traits des époux s'y ajoutent dans la première hypothèse. Si la femme travaillait sur le marché au départ, la condition d'optimalité tirée de (20b) :

$$(21) \quad \frac{\partial D_a / \partial d_m}{\partial D_a / \partial d_f} = \frac{w_m}{w_f},$$

ne serait plus vérifiée. Le mari consacrant moins de temps à la production domestique lorsque son taux de salaire augmente, la femme devrait en consacrer davantage pour rétablir l'égalité (21). Mais, ce faisant, si les époux étaient *substituables* dans la production domestique, elle réduirait la productivité marginale domestique de son conjoint ce qui pousserait ce dernier à participer encore moins à la production domestique. On observerait donc un accroissement de la *spécialisation* conjugale reflétant la modification de

l'avantage comparatif des époux dans les activités marchande et domestique. En revanche, si ces derniers étaient *complémentaires* dans la production domestique, une diminution initiale du temps domestique du mari réduirait la productivité marginale domestique de sa femme et ceci constituerait un mécanisme automatique de rééquilibrage. Le comportement de la femme vis-à-vis du marché se trouverait en quelque sorte *séparé* de celui de son mari. En résumé, la spécialisation conjugale freine l'activité féminine dans la mesure où le taux de salaire de l'homme dépasse celui de son épouse, tandis que la complémentarité de leurs traits a pour effet, paradoxalement, de séparer leurs décisions d'offre de travail respectives.

La corrélation négative observée au-delà d'un certain seuil entre le revenu du mari et le taux d'activité féminine (*voir* les graphiques 4 a et 4 b, p. 52 et 53) est l'indice d'une spécialisation conjugale. A cet égard, il est révélateur que le seuil en question correspond approximativement à deux fois la valeur du salaire minimum (S.M.I.G.) en 1970, soit 8 600 F par an. Car en-deçà de ce revenu, les taux de salaire des deux époux sont forcément égaux et la spécialisation ne peut plus jouer.

Néanmoins, la résistance au travail féminin due à la spécialisation conjugale tend actuellement à s'estomper. Plusieurs effets se conjuguent pour en provoquer le déclin, qui sont consécutifs à l'arrivée sur les marchés du mariage et du travail des générations nombreuses de l'après-guerre. Tout d'abord, la scolarisation des filles au même niveau que les garçons a diminué les gains de la ségrégation des rôles conjugaux en accentuant au contraire ceux qui résultent d'un assortiment harmonieux des traits complémentaires des époux. Ensuite, les difficultés de choix d'un conjoint sont plus grandes. En effet, à cause de l'étendue de ces marchés, l'incertitude sur les gains attendus est plus élevée, et les caractéristiques très personnelles privilégiées par cette génération, difficiles à observer avant la consommation du mariage, rendent moins souvent décisive l'expérience des parents et du milieu social. Les risques d'un assortiment défectueux sont donc plus grands qu'autrefois. Les femmes, anticipant une probabilité plus forte de divorcer, sont alors incitées à se protéger en entrant sur le marché du travail ou en y demeurant si elles y sont déjà. Mais par ailleurs, l'incertitude étant plus grande, hommes et femmes prospectent davantage avant de se marier. La cohabitation se généralise parce qu'elle est le moyen de découvrir les traits difficilement observables du conjoint potentiel, particulièrement importants aujourd'hui avant de former son choix définitif. Cette recherche plus intense au moment de l'assortiment et le recours plus aisé au divorce permettent à ceux qui ont réussi à se marier durablement d'être mieux assortis et d'extraire de leur union des gains provenant davantage de leur complémentarité que d'une division du travail entre les sexes. En conséquence, l'offre de travail féminin tend à être aujourd'hui de plus en plus « indépendante » de la situation du mari. Ceci explique peut-être pourquoi le modèle de la personne seule utilisé dans les deux premières sections a, contre toute attente, une aussi bonne valeur prédictive.

CONCLUSION

Le modèle d'arbitrage autarcie-marché développé dans cet article fournit une explication cohérente du travail féminin, sous ses formes domestique et marchande, et du loisir. Nous l'utilisons essentiellement pour comprendre les évolutions du taux d'activité et de l'emploi du temps des femmes mariées françaises depuis l'après-guerre. Ce modèle repose sur l'idée que l'équivalent marchand des biens et services produits en autarcie (ou à la maison) est toujours concevable, même si l'hétérogénéité des produits et l'accès au marché rendent la substitution plus ou moins difficile. La même hypothèse — dont on pourra juger ainsi la portée — s'applique, par exemple, aux « services affectifs » et aux « services ménagers ». Simple, les seconds nous semblent aujourd'hui plus facilement échangeables que les premiers parce que le prix du service marchand équivalent au service domestique a pu s'établir pour eux à un niveau très inférieur, et la demande de marché, par conséquent, à un niveau très supérieur. L'esprit du modèle se trouve chez Gronau [9], lequel étudie l'arbitrage classique travail-loisir effectué par une personne seule en considérant deux variétés de travail : le travail marchand et le travail domestique. Nous insistons néanmoins sur trois points peu explorés et qui se sont révélés importants dans l'application de la théorie. En premier lieu, nous distinguons deux types de progrès domestique ayant des effets opposés sur le taux d'activité féminine. Une nouvelle conception de l'urbanisme et du logement, transposant en ville certaines qualités de l'exploitation agricole, pourrait favoriser la production domestique alors que l'innovation observée dans les biens et services marchands a plutôt poussé, jusqu'ici, les femmes mariées hors du foyer. En second lieu, nous portons une attention égale aux moteurs et aux résistances au travail féminin, au lieu de privilégier le premier aspect des choses comme le font actuellement les économistes du travail. La hausse continue des taux de salaire réels offerts aux femmes et les progrès domestiques sont des moteurs essentiels du travail féminin. Conjugués à l'enrichissement général des ménages, ils expliquent en partie comment la croissance économique et la scolarisation contemporaines ont entraîné, simultanément, l'augmentation du loisir et de l'activité des femmes mariées. Mais le déclin de résistances antérieures au travail féminin a été plutôt négligé des économistes, bien qu'il ne soit pas peu responsable de l'évolution constatée. La mutation agricole et l'urbanisation, la limitation et la couverture collective des risques d'interruption du travail féminin, le mouvement de réduction de la durée du travail et d'aménagement des horaires, la modification du marché du mariage, enfin, ont joué un rôle à cet égard. En dernier lieu, nous justifions le succès du modèle de la personne seule pour comprendre le comportement des femmes mariées par le recul de la spécialisation conjugale et la complémentarité croissante des époux dans la production domestique. Paradoxalement, ces changements — que nous expliquons — ont eu pour effet de séparer la décision de la femme d'entrer ou non sur le marché du travail de la situation de son mari.

L'application du modèle d'arbitrage autarcie-marché nous semble particulièrement prometteuse sur données agrégées. Elle devrait éclairer les

comparaisons entre groupes sociaux, pays et périodes car le modèle présente, de ce point de vue, trois avantages décisifs. Le premier est de reposer beaucoup moins que les analyses traditionnelles de l'économie et de la sociologie sur telle particularité de goût ou tel changement de valeurs inexpliqué. Or ceci conditionne la capacité prédictive du modèle. Le second est d'accorder une égale attention aux formes de travail marchande et domestique et aux gains de productivité correspondants. Or d'une part, leurs volumes respectifs sont susceptibles de varier sensiblement dans l'espace et dans le temps, et d'autre part, les progrès survenus dans la sphère domestique peuvent, suivant leur nature, soit renforcer soit affaiblir l'impact d'un accroissement du taux de salaire réel sur le travail et l'emploi du temps des femmes mariées. Le troisième atout du modèle, enfin, est d'autoriser, par le biais du traitement extensif des résistances au loisir et à l'activité des femmes, l'évaluation des effets de telle institution ou de telle politique sociale, réelle ou virtuelle, sur l'offre de travail féminin et le revenu complet des ménages.

L'étude des différences entre groupes sociaux est abordée à plusieurs reprises dans le texte. Les actives ont été systématiquement comparées aux inactives et l'hétérogénéité même de chacun de ces deux groupes a été révélée. Les femmes « exclues » du marché du travail ont été caractérisées. La dispersion des demandes individuelles de loisir, minimale chez les femmes de salariés agricoles et maximale chez les femmes d'exploitants agricoles, a été expliquée, enfin, par le coût très élevé d'accès au marché dans les communes rurales. Bien qu'elles dépassent le cadre de cet article, les comparaisons internationales seraient une autre application intéressante du modèle. Ce dernier pourrait sans doute expliquer les principales différences de niveau et d'évolution dans les taux d'activité des femmes mariées indiqués par le graphique 1. Par exemple le fort taux d'activité des Suédoises pourrait résulter des nombreuses mesures sociales, d'ordre fiscal et réglementaire, ayant eu pour objet d'atteindre l'égalité des sexes en supprimant les résistances traditionnelles au travail féminin ⁽¹⁾; le léger creux enregistré par le taux d'activité des Japonaises à partir d'un niveau élevé pourrait avoir été la conséquence de l'exode rural massif qui s'est produit dans ce pays en même temps qu'une croissance économique très rapide ⁽²⁾. L'accélération récente du taux d'activité des Françaises, enfin, pourrait s'expliquer par les modifications profondes du marché du mariage et le ralentissement de l'exode rural au cours des années soixante-dix.

Nous avons nous-mêmes utilisé le modèle d'arbitrage autarcie-marché pour interpréter l'évolution passée du taux d'activité et de l'emploi du temps des femmes mariées françaises. Avec le même outil, quels changements peut-on prédire d'ici 1985? A politique sociale et urbanisation constantes (hypothèse volontairement simplifiée), la réponse dépend bien entendu de l'évolution des taux de salaire réels et du rythme d'innovation. Si ceux-ci continuaient de croître,

(1) Voir à ce sujet la discussion fournie par GUSTAFSSON [11], p. 29-30.

(2) Voir à ce sujet l'article de BOWMAN [3], et en particulier la dernière colonne de son tableau VI.

même à un rythme ralenti, comme ils l'ont déjà fait jusqu'en 1979, le modèle d'arbitrage autarcie-marché retenu et justifié dans cet article conduirait à prédire une poursuite de l'augmentation des taux d'activité et du temps de loisir, et de la réduction de la durée moyenne du travail et du temps de production domestique. Par contre, si le taux de salaire réel se mettait à décroître, on pourrait assister à une stabilisation et même à une baisse du taux d'activité des femmes mariées. La réduction de la durée du travail se poursuivrait quelque temps, puis elle atteindrait un palier. On verrait parallèlement les actives continuer d'abord à demander plus de loisir, puis réfréner cette demande. Dans un mouvement quasi-inversé, les inactives, elles, reconverteraient peu à peu une partie de leur loisir en temps de production domestique. Au total, on pourrait donc observer une remontée progressive du temps de production domestique et une culmination du temps de loisir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] ARVISENET (P. D'), Le travail à temps partiel, *Droit Social*, n° 12, décembre 1978.
- [2] BECKER (G. S.), A Theory of Marriage (I), *Journal of Political Economy*, vol. 81, juillet-août 1973.
- [3] BOWMAN (M. J.), Women and the Japanese Economic Performance, ronéo, Communication présentée au 6^e Congrès Mondial de l'Association Économique Internationale, Mexico, 4-9 août 1980.
- [4] CARRÉ (J. J.), DUBOIS (P.) et MALINVAUD (E.), *La Croissance Française*, Paris, Seuil, 1972.
- [5] CENTRAL STATISTICAL OFFICE, *Social Trends*, n° 8, Londres, H.M.S.O., 1977.
- [6] CHARRAUD (A.), Activité féminine et famille : aspects socio-économiques, *Données Sociales*, I.N.S.E.E., 1978.
- [7] DURKHEIM (E.), *De la division du travail social*, Paris, P.U.F., 1930 (10^e édition : 1978).
- [8] GIRARD (A.), Le Budget-temps de la femme mariée dans les agglomérations urbaines, *Population*, octobre-décembre 1958.
- [9] GRONAU (R.), Leisure, Home Production and Work-The Theory of the Allocation of Time Revisited, *Journal of Political Economy*, vol. 85, décembre 1977.
- [10] GRORET (O.) et FISCHER (J. J.), Les déplacements en Ile-de-France : les résultats d'une enquête effectuée auprès de 10 000 ménages, *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment*, 19 mars 1979.
- [11] GUSTAFSSON (S.), Lifetime Patterns of Labor Force Participation, ronéo, Communication présentée au 6^e Congrès Mondial de l'Association Économique Internationale, Mexico, 4-9 août 1980.
- [12] HANOCH (G.), The Discontinuous Nature of the Supply of Labor, Communication à la Table Ronde Franco-Israélienne sur l'Économie de l'Éducation, Dijon, 5 et 6 avril 1979.
- [13] HUET (M. T.), LEMEL (Y.) et ROY (C.), *Les emplois du temps des citadins, Résultats provisoires de l'enquête « Emploi du Temps » 1974-1975*, Document « Rectangle », I.N.S.E.E., décembre 1978.
- [14] I.A.U.R.P., Les Transports urbains, *Cahiers de l'I.A.U.R.P.*, n°s 17 et 18, octobre 1969.
- [15] I.N.S.E.E., Les Déplacements journaliers des travailleurs dans l'agglomération parisienne, Enquête effectuée en novembre 1960 pour le compte du Comité National pour l'Étude et l'Aménagement des Horaires de Travail (C.N.A.T.), ronéo, Paris, I.N.S.E.E., Direction Générale de Paris, décembre 1961.
- [16] I.N.S.E.E., Recensement Général de la Population 1968 : Résultat du sondage au 1/20 pour la France entière, population active, 1971.
- [17] I.N.S.E.E., Enquête sur l'Emploi de Mars 1978, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, D 61, 1978.
- [18] I.N.S.E.E., La Consommation des Ménages en Base 71 de 1959 à 1978, ronéo, Division « Synthèses Relatives aux Ménages », octobre 1979.

- [19] LEMENNICIER (B.), Éducation et technologie de consommation, in *l'Économie de l'Éducation : Travaux Français*; J.-C. Eicher, L. Lévy-Garboua et al. (éds.), Paris Economica, 1979.
- [20] LEMENNICIER (B.), La spécialisation des rôles conjugaux, les gains du mariage et la perspective du divorce, *Consommation*, n° 1, 1980.
- [21] O.C.D.E., *Statistiques de la population active*, 1961-1972, Paris, 1974.
- [22] O.C.D.E., *Statistiques de la population active*, 1966-1977, Paris, 1979.
- [23] PERROT (M.), Salaires, prestations sociales et pouvoir d'achat depuis 1968, *Collections de l'I.N.S.E.E.*, M 9, 1971.
- [24] PRADERIE (M.), La population active employée par branche entre 1954 et 1962, *Études et Conjonctures*, mars 1974.
- [25] ROUX (C.), Population active féminine et travail professionnel de la femme mariée en France depuis la première guerre mondiale, *Cahiers de l'I.S.E.A.*, septembre 1966.
- [26] STOETZEL (J.), Étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines, *Population*, janvier-mars 1948.
- [27] SZALÁI (A.), *The Use of Time*, Mouton, Paris, 1972.
- [28] VILLENEUVE (A.), Les déplacements domicile-travail, *Économie et Statistique*, n° 17, novembre 1970.